

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE : BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget prévisionnel proposé à l'AG est équilibré cette année. Il n'appartient pas à la commission financière d'analyser la pertinence des choix politiques. Ce rapport, qui se doit purement factuel, est par conséquent divisé en divers chapitres : justesse du prévisionnel présenté, analyse du résultat, conséquence sur la trésorerie, comparaison avec le budget prévisionnel 2019 et le réalisé 2019

Justesse du prévisionnel

Cette année 2020 est très particulière en raison du confinement du Covid 19 qui va avoir probablement une conséquence importante mais non prévisible à l'heure actuelle :

- De nombreuses actions prévues seront probablement annulées : stages, réunions physiques, actions internationales... Ceci aura pour conséquence de diminuer fortement des dépenses, mais également des recettes (annulation des stages).
- Il faut s'attendre à une baisse non négligeable de cotisations. Mi mars, avant le confinement, nous étions déjà en déficit d'environ 40 licenciés à date équivalente. Début mai, ce déficit se monte à environ 320 licenciés à date équivalente. Espérons que beaucoup reprendront leur licence dès que la possibilité de pratique sera rétablie.
- Enfin des sommes importantes, issues des subventions liées à la convention d'objectif, doivent être dépensées sur des actions fléchées. La non-réalisation de ces actions entraînerait une diminution des recettes correspondantes.

Le budget prévisionnel proposé par le bureau et le CA est un budget « d'année normale ». Même si le réalisé sera probablement différent sur diverses lignes, un tel budget a le mérite de cadrer les dépenses des actions qui pourront avoir lieu. En cas de baisse importante de revenu, il sera cependant indispensable de vérifier que cette baisse soit compensée par des baisses de dépenses.

Il est donc impossible cette année de présenter un « budget raisonnablement juste » et nous nous contenterons de dire que ce budget est « raisonnable ».

Analyse du résultat

Le budget présenté est en équilibre. Du fait de la période d'inactivité et du fait que de nombreuses réunions se font en dématérialisé, il ne devrait pas être très difficile de respecter globalement ce budget et d'aboutir à un résultat positif, ce qui doit être le but après 3 exercices négatifs.

Conséquence sur la trésorerie

Le déficit record de 82,9 k€ de 2019 a eu peu d'influence sur notre trésorerie brute puisque ce déficit était équivalent aux fonds dédiés, qui ont effectivement été versés à la fédération. Par contre l'utilisation de ces fonds dédiés diminuera forcément notre trésorerie.

En cas de respect strict du budget prévisionnel 2020, aussi bien la trésorerie brute que la trésorerie nette diminueront d'environ 60 à 70 k€ d'ici la fin de l'année. Bien entendu cela ne sera pas le cas si le résultat est bénéficiaire ou si les fonds dédiés restent en partie inutilisés. Ce dernier cas n'est pas souhaitable en 2020.

Comparaison avec le prévisionnel 2019 et le réalisé 2019

Un budget prévisionnel peut être comparé d'une part au prévisionnel de l'année précédente, d'autre part au réalisé de l'année précédente. Il n'est pas du rôle de ce rapport d'entrer dans les détails et nous nous limitons à une comparaison très sommaire des grands ensembles. Chacun pourra vérifier les détails qui l'intéressent dans les tableaux édités dans le Descendeur.

Ressources

- Dans le budget prévisionnel présenté, les ressources propres (cotisations, assurances...) sont en assez forte hausse par rapport aussi bien au prévisionnel 2019 qu'au réalisé 2019. Les recettes sont prévues à 676,6 k€ (à comparer aux 486,4 k€ réalisé en 2019 et aux 561,6 k€ dans le prévisionnel 2019). Les recettes de cotisation sont calculées en tenant compte de l'augmentation de la licence (+5 € par licencié) mais en considérant un nombre stable de licenciés.

- Les subventions « brutes » prévues sont très comparables au niveau des prévisionnels des années précédentes. Mais ces subventions ont été amputées en 2019 de 83,8 k€ qui n'ont pu être justifiées (mis en fonds dédiés) et inversement gonflés de 53 k€ de recettes nettes en 2019, du fait de ces fonds dédiés.

En 2020, les subventions sont donc gonflées de 83,8 k€ par les reprises des fonds dédiés, à condition que l'utilisation de ces fonds puisse être justifiée en fin d'année.

Dépenses des pôles et commissions

Le budget global des commissions est en très forte hausse à 265,5 k€. (198,5 k€ dans le prévisionnel 2019 et 209,3 dans le réalisé). Cette augmentation est donc de 33,7% par rapport au prévisionnel 2019 et de 26,8% par rapport au réalisé 2019.

- L'EFC voit une hausse particulièrement importante, son déficit passant de 11,9 k€ dans le réalisé 2019 (11,2 k€ dans le prévisionnel 2019) à 41,15 k€, soit une augmentation de 246%. Une partie de cette augmentation provient d'une prévision de la dépréciation à 50% du stock de manuels techniques. Cette anticipation de dépréciation paraît réaliste et correspond à une prévision de vente entre 12% et 25% du stock restant. D'autres lignes telles que la « Formation » sont en forte hausse.
- De nombreuses autres commissions voient leur prévisionnel augmenter plus ou moins fortement soit par rapport au prévisionnel 2019 soit encore plus fortement par rapport au réalisé (EFS, EFPS, Cosci, CREI... pour ne citer que les commissions avec des budgets importants).
- Une partie de ces augmentations est justifiée par la nécessité d'utiliser les fonds dédiés (donc de mener les actions correspondantes). Pour une parfaite transparence de ce budget, l'utilisation de ces fonds dédiés a été précisée dans les diverses lignes.

Remarque : De fait les commissions, obligées de prévoir toutes leurs actions des mois à l'avance, sans certitude de pouvoir les réaliser, n'ont d'autres choix que de les budgéter. Il serait probablement plus réaliste de laisser une souplesse plus importante aux commissions au cours de l'année leur permettant de transférer (avec l'accord du trésorier) une ligne non consommée sur une autre mais en les obligeant à respecter le budget global sauf accord du CA en cas d'action exceptionnelle. Nul doute que le budget prévisionnel serait plus facile à construire et plus réaliste.

Dépenses des structures

Le budget net des instances est également en forte hausse (120,1 k€ à comparer à 84,9 k€ au prévisionnel 2019 et à 81 k€ au réalisé). Une grande partie de cette hausse est due à 3 projets financés par des fonds dédiés : « Prévention des risques » (13 k€), « Gouvernance et Modèles économiques » (12 k€) et « Mallette pédagogique » (12,8 k€). Du fait de l'annulation de nombreuses réunions physiques, il est probable que les postes « CA » et « Bureau » ne consumeront pas leur budget.

Dépenses de fonctionnement

Le budget net de fonctionnement est en légère hausse par rapport au réalisé 2019 (296,5 k€ pour 282,7 € au réalisé) et en baisse par rapport au prévisionnel 2019 (314,4 k€).

Conclusion

Comme indiqué dans l'introduction, en raison des circonstances, il est quasiment impossible de construire un budget qui s'avèrera juste par rapport au réalisé.

Cette année, en raison des circonstances, il est cependant probable que la baisse des dépenses soit assez largement supérieure à la baisse des recettes à condition que les subventions restent du même niveau. Nous pouvons donc espérer un résultat positif.